
L'ARRÊTÉ PRÉSIDENTIEL DU 1^{er} MARS 2018, UNE RIPOSTE MONÉTAIRE AU PHÉNOMÈNE DE LA DOLLARISATION DE L'ÉCONOMIE HAÏTIENNE ?

Note de l'auteur aux lecteurs

Cet article est un extrait d'un travail beaucoup plus large intitulé « LA DEUXIÈME BANQUE NATIONALE, L'OCCUPATION AMÉRICAINE ET LA RÉFORME MONÉTAIRE DE 1919 : LE PHÉNOMÈNE DE LA DOLLARISATION DE L'ÉCONOMIE HAÏTIENNE DÉCRYPTÉ. » Cette nouvelle publication se situe dans la lignée du titre précédent, « La Monnaie, le Marché des changes et le Pouvoir à travers l'Histoire de la première Banque Nationale d'Haïti (1880-1910) ». En raison particulièrement de l'accueil gratifiant du lectorat (plus 65 mille visiteurs de la version en ligne, entre le 7 et le 31 mars 2018), je crois utile de partager cette réflexion avec le public en général (décideurs politiques, professionnels, universitaires, chercheurs, étudiants, etc.) dans l'objectif de nourrir le débat sur la dollarisation.

L'ÉTAT DE LA QUESTION MONÉTAIRE : LE PHÉNOMÈNE DE LA DOLLARISATION DANS TOUS SES ÉTATS

Instabilité socio-politique, versatilité monétaire et dollarisation

En Haïti, en cette décennie du millénium, l'utilisation croissante du dollar pour les transactions réelles et financières est souvent une réaction des citoyens ou des pouvoirs publics à l'instabilité de la monnaie nationale. Tout au cours de la période dite de « transition démocratique » de 1986 à nos jours, l'incertitude qu'a fait régner l'instabilité sociopolitique sur la valeur et sur la détention de la gourde et surtout sur l'avenir même du pays, explique l'éclosion, le maintien, voire l'accentuation de la dollarisation de l'économie nationale. Une libre observation de la vie socioéconomique montre que le dollar américain est majoritairement utilisé comme réserve de valeur, unité de compte et moyen de paiement.

En fait, la plupart des opérations bancaires (dépôts, transferts, par exemple), les prix de produits bruts et manufacturés, les prix des services comme la location des maisons, du matériel ou du mobilier, le transport, l'entretien et la réparation des biens meubles et immeubles, les soins de santé, les frais scolaires et académiques, etc., presque tout s'effectue moyennant le dollar des Etats-Unis.

L'absolutisme du DOLLAR-ROI

Ainsi, le dollar constitue désormais pour les acteurs économiques la référence permanente et permet, de ce fait, de garantir l'unité de compte pour l'achat des biens et services marchands. Joseph Harold PIERREⁱ écrit qu'Haïti est la cinquième économie la plus « dollarisée » de l'Amérique Latine et la première de la Caraïbe pendant la dernière décennie (2002-2011).

Ainsi que l'écrit Thomas LALINEⁱⁱ, dépassée seulement par l'Uruguay (82%), le Nicaragua (70%), la Bolivie (67%) et le Pérou (60%) pour l'année 2011, la dollarisation en Haïti est de 52%, plus du double de celle de la République Dominicaine qui se situe à 26%.

Les dépôts en dollars dans le système bancaire haïtien sont passés de 172 millions en octobre 1996 à 1,7 milliards de dollars en 2011 (correspondant à 23% et 57% du total des dépôts pour ces deux années) pour atteindre un pic de 2,4 milliards au 30 septembre 2017. La moyenne et le taux de croissance annuels de la dollarisation dans le pays pendant ces quinze dernières années sont 45% et 2%, respectivement.

De plus, au rythme où la dollarisation se poursuit, l'économie haïtienne serait complètement « dollarisée » dans les années à venir. Là est le véritable enjeu national. En effet, l'indice de la dollarisation en pourcentage de la masse monétaire (M3) publié dans les bulletins statistiques de la BRH est passé de 18,53 % en octobre 1996 à 55,68 % au 30 septembre 2017, soit une hausse moyenne de 200 % en 21 ans.

Rappelons qu'en 2017, le pays a importé pour un montant de 4,7 milliards de dollars et exporté pour seulement 980 millions de dollars américains. La dépréciation de la gourde n'est qu'une des conséquences d'un tel déséquilibre de la balance commerciale

Que se passera-t-il si la dollarisation se poursuit avec le même rythme, s'est demandé Thomas Laline ?

UNE REMONTÉE AUX SOURCES : LA RÉFORME MONÉTAIRE DE 1919 DÉCRYPTÉE

POUR DÉCRYPTER LE PHÉNOMÈNE de la dollarisation en Haïti, une remontée aux sources est indispensable. Le traité haïtiano-américain du 16 septembre 1915 organise méthodiquement la tutelle financière du pays dans les domaines les plus divers : l'armée, l'éducation, le budget, les finances publiques, la monnaie, etc. L'Accord du 12 avril 1919 signé entre le gouvernement haïtien et la deuxième banque nationale, la Banque Nationale de la République d'Haïti (B.N.R.H.), sanctionne les modalités de retrait du papier-monnaie en circulation et l'émission de billets de la Banque. «Le Gouvernement promet de commencer à retirer de la circulation le papier-monnaie qui s'y trouve actuellement. Tout porteur du papier-monnaie identique ci-dessus aura le droit d'en exiger l'échange contre la monnaie légale des États-Unis d'Amérique, au taux de cinq (5) gourdes pour un dollar. »ⁱⁱⁱ

Cet accord-cadre devait se révéler un instrument décisif dans la résolution du problème monétaire. En effet, l'adoption d'un « cours forcé » de la monnaie nationale, avec une parité fixe au taux de cinq (5) gourdes pour un (1) dollar, permit de réaliser la stabilité du taux de change. Pour reprendre Joseph CHATELAIN^{iv}, « l'émission de ces billets de banque faisait l'objet d'une stricte réglementation visant à en assurer la couverture à taux fixe et à vue, en dollars américains. Obligation était faite à l'Institution de maintenir en contrepartie de son émission, une couverture à cent pour cent (100%) composée pour le tiers en monnaie légale des États-Unis, pour le solde en effets de commerce à court terme et présentant des garanties certaines de remboursement à l'échéance. »

De ce fait, la devise américaine s'est vu attribuer, du jour au lendemain, plus précisément le 1^{er} décembre 1919, un « pouvoir libérateur » illimité sur tout le territoire de la République d'Haïti. Doté d'un statut de « monnaie nationale », le dollar était susceptible de servir désormais dans les transactions courantes comme « un moyen de règlement illimité et définitif. »

C'est ainsi que dans l'application du plan de réforme du système monétaire haïtien, l'ordre implacable du dollar-roi est officiellement instauré. Désormais, le statut du dollar fut appelé à jouer un rôle prépondérant dans l'économie nationale.

UNE RÉFLEXION CRITIQUE: L'IMPASSE DE CE SYSTÈME PARITAIRE

LA RÉFORME MONÉTAIRE orchestrée par l'Occupant ne constitue pas un cas d'école isolé. Selon Samuel C. NANA-KINKAM⁹, dans un grand nombre de pays, les Pouvoirs Publics préfèrent rattacher la monnaie nationale à une seule grande monnaie et ce, pour plusieurs raisons. D'une part, il est plus pratique pour l'État et pour les entreprises de rattacher le taux de change à la monnaie la plus souvent employée pour les échanges internationaux et les transactions financières. D'autre part le rattachement uni-monnaire contribue, à l'intérieur comme à l'extérieur, à assurer la confiance dans la monnaie nationale et dans les politiques de l'État. Enfin, on souhaite disposer d'un étalon solide pour la formulation des autres politiques économiques nationales.

À l'épreuve des faits cependant il s'évidente nonobstant ce qui précède, que le système centrifuge adopté par la Convention du 12 avril 1919 en raison de sa rigidité, ne permet pas une adaptation rapide aux mutations dialectiques du contexte politique et monétaire dans le pays. En effet, les sujets de désaccord entre l'Occupant et le Gouvernement haïtien étaient nombreux. Face aux inconvénients soulevés, beaucoup d'interrogations se posent sur la pertinence d'un tel système.

EN FAIT, QUE SIGNIFIE LE NÉOLOGISME « DOLLARISATION ? »

La dollarisation, une ambiguïté terminologique

L'emploi du terme "dollarisation" soulève une ambiguïté récurrente dans les débats publics comme dans une partie de la littérature. Une première difficulté terminologique provient du fait que certains auteurs incluent dans le processus de dollarisation le remplacement d'une monnaie nationale par une devise différente de la monnaie américaine.

D'autres privilégient l'analyse de la dollarisation partielle. Un dernier groupe, enfin, met davantage l'accent sur la dollarisation complète, voire sur un régime de change de type "union monétaire".

Pour éclairer le débat, il nous faudra examiner dans un premier temps les divers sens qui se cachent derrière le terme générique de dollarisation. Nous rappellerons ensuite les différents régimes de dollarisation que l'on peut rencontrer dans les pays officiellement dollarisés.

Définition de la dollarisation

La dollarisation, phénomène monétaire bien réel, est un concept multiforme, polysémique. Le néologisme « dollarisation » décrit le choix pour un pays d'abandonner sa monnaie nationale pour adopter une monnaie étrangère, qui n'est pas nécessairement le dollar américain, ou de lier le cours de sa monnaie à celui d'une autre. Selon Héritier KAMBALE KAPITENE^{vi} la « dollarisation » de l'économie d'un pays est l'état où sa monnaie nationale n'exerce plus les fonctions monétaires de réserve de valeur, d'unité de compte et d'intermédiaires aux échanges.

Ces fonctions, prises en otage, sont alors exercées par une (des) devise(s) étrangère(s) qui se substitue (nt) à la monnaie nationale, traduisant le niveau de méfiance que la population porte à l'égard de la monnaie nationale.

Régimes de la dollarisation

Tenant compte du *degré de pénétration* du dollar, on est amené à établir une distinction méthodologique entre la *dollarisation partielle* de la *dollarisation intégrale ou totale*. Se référant au *degré d'officialisation*, on distingue la *dollarisation officielle* ou *de droit* de la *dollarisation officieuse* ou *non officielle, rampante* ou *encore de fait*. En conséquence de quoi, partant des différents critères évoqués ci-dessus, nous pouvons retenir les explications suivantes.

La *dollarisation partielle* explique la situation dans laquelle la monnaie étrangère s'intègre au dispositif monétaire préexistant pour constituer une pluralité monétaire.

La *dollarisation intégrale* s'observe lorsque la monnaie étrangère circule en tant que signe monétaire exclusif dans une économie sans monnaie propre.

On parle de *dollarisation officielle* lorsque l'usage de la monnaie étrangère dans l'économie est reconnu officiellement par les autorités et à travers la déclaration de son cours légal ; elle relève donc d'un choix public.

La *dollarisation officieuse (ou de fait, ou rampante)* survient lorsque la monnaie étrangère est utilisée par les agents économiques en dépit de l'absence de son cours légal ; c'est donc un phénomène spontané relevant d'un choix des agents privés.

Quoiqu'il en soit, il sied ainsi de comprendre que les dollarisations officielle et officieuse peuvent être chacune soit partielle, soit intégrale. La classification de ces régimes repose sur la dollarisation partielle, cas de figure où une monnaie étrangère cohabite avec une monnaie domestique, à l'image de ce qu'il se passe chez nous en Haïti.

EFFETS « PERVERS » DU VIRUS DE LA DOLLARISATION INTÉGRALE DANS L'ÉCONOMIE

Il est un fait patent que la dollarisation intégrale induit des conséquences éminemment positives sur l'économie des pays dollarisés : crédibilité monétaire et crédibilité des politiques publiques ; crédibilité monétaire et baisse des taux d'intérêt ; stabilité économique et réduction de l'inflation ; ouverture sur l'extérieur et intégration commerciale ; approfondissement du système financier ; discipline budgétaire et fiscale ; abandon du financement par création monétaire, ce qui favorise le développement du secteur bancaire.

Cependant, on ne peut pas non plus ignorer qu'à côté de ses retombées positives, la dollarisation intégrale dénature et pervertit les circuits économiques et les relations sociales dans la vie nationale.

Fragilisation du système financier

Si l'usage du dollar peut donner lieu à une plus grande stabilité macroéconomique, il peut aussi rendre le système financier plus vulnérable aux crises de liquidité et de solvabilité. En outre, il peut être très difficile de «dédollariser», même si le pays a continué d'utiliser en parallèle sa propre monnaie et s'il en a stabilisé la valeur.

Augmentation des prix, risques de change accrus

À cet égard, il sied de souligner que la dollarisation, traduit, dans un monde globalisé, la force de la référence au dollar.

En effet, une plus grande partie des ventes de biens et services s'y effectue en dollar. Les hommes d'affaires libellent les prix des articles directement en dollar. Dans ce dernier cas, les prix sont régulièrement fixés avec un écart considérable susceptible de couvrir les risques de change du fait que la monnaie nationale vouée à l'échange est souvent fluctuante. À chaque entreprise son taux de change. Le seul dénominateur commun, c'est qu'elles utilisent toutes un taux supérieur à celui affiché par les banques commerciales.

Le « vrai caillou à éviter, c'est que les entreprises choisissent de convertir leurs prix en gourdes avec un taux largement supérieur à celui pratiqué par les banques commerciales^{vii}. » Par cette pratique, les opérateurs économiques cherchent à conserver leurs marges bénéficiaires...

Une politique monétaire inefficace

C'est, en outre, une contrainte majeure pour le déploiement d'une politique monétaire efficace. D'une manière empirique, on estime en effet: (i) que la dollarisation provoque une dépréciation de la monnaie nationale face au dollar américain sur le marché national ; (ii) que cette dollarisation occasionne une hausse du niveau général de prix des produits sur le marché local, en relation directe avec la variation du taux de change, accélérant l'aliénation des consommateurs et des démunis.

De ce fait, la dollarisation intégrale constitue une entorse à notre monnaie nationale dans ses différentes fonctions prises en otage. Une dollarisation complète de l'économie haïtienne réduirait le rôle de la politique monétaire, donc celui de la Banque centrale, à une peau de chagrin.

Le gouvernement aussi aurait moins de marge de manœuvre avec l'absence de la possibilité de création monétaire pour financer le déficit budgétaire.

Perte d'un puissant symbole d'identification nationale

Une des objections les plus courantes à la dollarisation intégrale est la perte d'indépendance de la politique monétaire, que certains assimilent à une sorte de "camisole de force"^{viii}. » Ainsi que l'écrit Héritier KAMBALE KAPETENE^{ix} la dollarisation totale conduit à la perte d'un puissant symbole d'identification nationale. En effet, la monnaie n'est pas qu'un simple instrument économique. Ni un simple "voile" aux échanges. La monnaie est l'expression d'une réalité sociale et collective, un puissant vecteur d'identité et un symbole fort d'appartenance à une même entité politique, économique et sociale.

S'EN SORTIR, COMMENT ?

LE PHÉNOMÈNE DE LA « DOLLARISATION » a suffisamment administré la preuve de ses capacités de nuisance dans l'économie nationale haïtienne, reléguant au fil du temps notre monnaie nationale au rang d'un sous-multiple du dollar américain. Toutes les écoles de pensée comme toutes les tendances sont unanimes : il nous faut une architecture nouvelle de gouvernance monétaire. Comment sortir de l'impasse actuelle ? En la matière, la littérature économique fournit des pistes multiples pour répondre aux questions posées.

La cause économique prépondérante serait à situer dans le déséquilibre macroéconomique. Un recadrage conséquent s'avère donc comme étant un prérequis à la réussite de la dédollarisation. Ce recadrage sera instrumentalisé par le travers de la POLITIQUE ÉCONOMIQUE qui peut se définir comme étant l'ensemble des techniques d'intervention utilisées par la Puissance publique pour contrôler la fourniture des réserves de façon à stimuler les prêts et les investissements bancaires. Ces deux modes d'actions sont les leviers qui soutiennent les dépenses des consommateurs et des entreprises en vue d'encourager la croissance économique sans susciter de pressions inflationnistes^x. »

Dans la pratique, la plupart des pays du monde à économie de marché utilisent à l'heure actuelle une politique monétaire qui vise directement ou indirectement à limiter quantitativement la création monétaire, objectif commun aux deux grandes écoles de pensées, keynésienne et néo-classique.

Cependant, si la décision des objectifs et des orientations de la politique économique impute à l'Exécutif, la Banque Centrale en est naturellement le moteur puisqu'il rentre dans ses fonctions statutaires la mission de : (i) promouvoir dans le domaine de la monnaie, du crédit et des changes, les conditions les plus favorables au développement de l'économie ; (ii) maintenir à l'intérieur du pays la stabilité relative des prix et à l'extérieur la croissance des échanges ; (iii) faciliter l'expansion du commerce intérieur et extérieur en vue de contribuer à l'instauration du niveau de l'emploi et du revenu réel. »^{xi}

Formulée en termes d'objectifs économiques et sociaux, la politique monétaire illustre à la perfection la théorie du « triangle magique » : (i) croissance économique équilibrée ; (ii) plein emploi ; (iii) stabilité des taux de change et des prix.

LA DÉDOLLARISATION COMME « RISPOSTE » DES AUTORITÉS POLITIQUES ET MONÉTAIRES

Repérages, idées, contre-propositions

Lorsqu'une monnaie domestique remplit de manière satisfaisante toutes ses fonctions, les peuples semblent s'y être attachés. Dans le cas contraire, ils n'hésitent pas à la délaissier partiellement, comme on a pu le constater dans de nombreux cas de dollarisation rampante.

Les "vertus magiques^{xiii}" de la monnaie permettent d'affirmer une identité nationale de deux manières. Tout d'abord, le privilège régalien que possède la Banque centrale de « battre monnaie » rappelle quotidiennement aux citoyens leur relation d'appartenance à une nation. Ensuite, de par son usage universel et quotidien, la monnaie souligne le fait que chaque citoyen appartient à une même entité sociale. Elle concourt à la cohésion nationale en favorisant l'homogénéisation de groupes sociaux dont les intérêts sont parfois antagonistes.

Dédollariser l'économie haïtienne ?

La politique monétaire d'un pays démocratique est définie par le Pouvoir exécutif. Elle doit être orientée de façon à stimuler et à maîtriser les conditions les plus favorables à la création d'emplois et au développement de l'économie nationale. Dans ces conditions, les autorités politiques et monétaires haïtiennes ont-elles le droit de privilégier la « politique de l'autruche » en adoptant une attitude de neutralité passive (*benign neglect^{xiii}*) à l'égard de la dollarisation complète de l'économie nationale ? Sans prise en compte des structures économiques, sociales et politiques du pays dans l'évaluation objective des avantages et des coûts de la dollarisation complète ? N'est-il pas permis de prendre modèle sur les pays qui ont eu à affronter le même problème de la dollarisation et franchi cette étape avec succès ? Et, à ce titre, identifier les limites des modèles et les dépasser pour, à l'exemple de l'Empire du Milieu^{xiv}, s'approprier, implanter et déployer la stratégie dite des « 3 i » : Initiation, Imitation, Innovation ?

L'Arrêté présidentiel publié dans le Journal Officiel de la République « Le Moniteur » du jeudi 1^{er} mars 2018 : une riposte monétaire ?

Les difficultés subséquentes à la « dollarisation aveugle » de l'économie nationale interpellent les autorités politiques et monétaire avec une recrudescence accrue. Le Gouvernement en place, pour tenter d'inverser la tendance, prend l'Arrêté présidentiel publié dans le Journal Officiel de la République « Le Moniteur », le jeudi 1^{er} mars 2018 portant l'obligation de libeller les transactions commerciales sur le territoire dans la monnaie nationale, la gourde. Le dollar venait de franchir « la ligne rouge » des 66 gourdes. Une telle mesure soulève de vifs débats, passionnels et passionnés.

En l'espèce, avec un recul suffisant face aux incertitudes du contexte et aux questionnements agités, la tentation est forte d'appréhender/interpréter cette mesure de « DÉDOLLARISATION FORCÉE » comme une riposte « régalienne » des Autorités politiques et monétaires dans l'objectif de rapatrier la souveraineté de la monnaie nationale en confiant à nouveau à la gourde ses attributions (fonctions) économiques classiques prises en otage par le dollar selon le vœu de l'Article de la Constitution.

Pour ce faire, IL FAUT DU TEMPS POUR METTRE FIN A LA DOLLARISATION. Si le renforcement institutionnel de la politique monétaire est un progrès majeur, la Banque centrale, en l'occurrence la Banque de la République d'Haïti (B.R.H.) devra conforter sa crédibilité en respectant constamment son objectif principal qui est la stabilité du niveau général des prix.

Mais cela ne suffira pas ! Il lui faut aussi (i) créer les conditions légales, matérielles et techniques, ainsi que des instruments juridiques permettant à la monnaie nationale de mieux concurrencer le dollar américain dans les transactions courantes ; (ii) resserrer les réglementations prudentielles applicables aux opérations de change ainsi qu'à l'exposition des intermédiaires financiers au risque de change.

Ces conditions sont celles qui permettront un environnement propice pouvant supporter, accompagner et renforcer le processus de dédollarisation de notre économie notamment : (i) stabilité économique (stabilité du taux de change et celle de l'inflation) ; (ii) formalisation et légalisation du statut des changeurs des monnaies (cambistes). Les détenteurs de la monnaie nationale remplaceront en ce moment-là progressivement le dollar par la monnaie nationale.

a) Stabilité économique

Elle consiste à assainir l'environnement économique pour que les mesures subsidiaires s'avèrent efficaces. Dans une économie à taux d'inflation et de change maîtrisé, la dollarisation a tendance à baisser. Notons que cette stabilité doit s'inscrire dans la durée permettant aux agents économiques de s'en accoutumer et de l'ancrer dans leurs prévisions.

Le retour de la stabilité dans une économie étant la résultante des politiques de stabilisation mises en œuvre pendant la période d'instabilité, sa pérennisation permet aux agents économiques de reprendre la confiance en la monnaie nationale. Cette dernière récupère progressivement sa fonction de réserve de valeur. Par le fait de l'augmentation des dépôts en monnaie nationale conduisant à l'accroissement de la masse monétaire relativement aux devises, la diminution graduelle de la dollarisation s'observe, d'où la dédollarisation de l'économie.

b) Formalisation des changeurs des monnaies

Dans la pratique du change, chez nous, on distingue le *marché du change officiel* dans le système bancaire, et le *marché parallèle ou informel*. Ce dernier est tenu par les changeurs de monnaie aux coins de rues (communément appelés «cambistes»).

Ceux-ci, participent à la variation du taux de change en effectuant des spéculations qui rendent instables la monnaie nationale. Cette instabilité est l'une des causes de la fuite devant la monnaie nationale observée, dont le corollaire est la dollarisation. La *formalisation et la légalisation* du statut des changeurs de monnaie pourrait renforcer la capacité de la Banque centrale à prévoir l'offre et la demande des devises sur le marché de change, ce qui rendrait efficaces les interventions sur ce marché et la stabilité du taux de change sera de plus en plus maintenue.

Exemple de quelques pays de l'Amérique Latine

Les crises financières qui ont frappé l'Amérique latine depuis ces dernières décennies ont renouvelé le débat à propos du régime de change le plus approprié aux pays de la région. La dollarisation officielle n'a pas été la seule voie.

Si l'objectif est de remédier à l'instabilité des changes et de renforcer la capacité de résister à des crises, il est indéniable que la dollarisation intégrale ne se justifie que dans un nombre très limité de situations. Ses bénéfices économiques sont trop aléatoires par rapport à l'abandon de la souveraineté monétaire et à la perte d'identité nationale qu'elle provoque.

Certains États, comme l'Argentine, ont maintenu leur confiance à l'égard des changes flottants. D'autres (le Panama depuis 1904, l'Équateur en 2000 et le Salvador en 2001) ont opté pour le billet vert, abandonnant leur propre devise au profit du dollar américain.

En vue de se ressaisir et de redonner à leurs monnaies nationales les rôles économiques traditionnels inhérents, des États ont parfois décidé de «dédollariser» leurs économies. Ce fut le cas au Pérou qui, dans les années 1990, a organisé avec succès la riposte monétaire à la dollarisation de son économie.

Chez nous, en Haïti, les exigences du développement national justifient l'utilisation d'une certaine dose d'interventionnisme de la part de l'État pour élaborer des règles de droit proscrivant des comportements incompatibles avec les objectifs économiques, humains et sociaux de développement soutenable, en lien avec une certaine conception du « droit économique » reposant sur la notion centrale d'intérêt général : autosuffisance de base ; plein emploi de tous pour garantir les besoins prioritaires des travailleurs et assurer leur participation aux décisions économiques donc politiques ; réduction des inégalités ; aspirations permanentes à un mieux-être collectif, à un ordre économique et social plus juste.

CONCLUSION

S'IL EST ÉVIDENT pour tous les acteurs économiques que la dollarisation intégrale s'accompagne de retombées positives majeures, il n'est pas moins évident que la globalisation financière intégrale tend à limiter la portée des souverainetés monétaires.

Les objections à l'encontre de la dollarisation intégrale, rappelons-le, tournent autour de cinq types d'arguments : (i) perte d'indépendance de la politique monétaire, (ii) abandon de la politique de change, (iii) perte du droit de seigneurage, c'est-à-dire les recettes que peut tirer la Banque centrale de son privilège de battre monnaie, (iv) disparition de son rôle de « prêteur en dernier ressort » au cours d'une crise bancaire. L'abandon du pouvoir d'émettre de la monnaie enlève aux autorités monétaires la possibilité de répondre à la demande de crédit des banques qui connaissent des problèmes de liquidité ; (v) limitation des instruments contracycliques.

Dès lors comme l'écrit Alexandre MINDA,^{xv} si l'avenir de la dollarisation intégrale est incertain, il n'est pas inutile d'explorer d'autres solutions alternatives. Intégration monétaire, dollarisation, monnaie commune ou simple coopération monétaire ?

Des options plurielles

L'une des premières options qui vient à l'esprit est la CONVENTION DE COOPÉRATION MONÉTAIRE, régime contractuel original et innovant, aux règles souples mais qui maintiendrait une « solidarité monétaire » étroite entre les deux partenaires, les États-Unis d'Amérique et la République d'Haïti.

Les mécanismes de stabilisation souhaitables, sinon souhaités, devront permettre au pays d'ancrer sa monnaie tout en conservant une certaine marge de manœuvre dans sa gestion. C'est un mécanisme de coopération avec un dialogue permanent et qui n'a rien d'irréversible, à la différence d'une dollarisation intégrale décidée dans l'urgence.

Une autre option est celle de L'UNION MONÉTAIRE RÉGIONALE entre des pays qui, même s'ils ont des tailles différentes, entrent dans l'union sur un pied d'égalité. Dans ce cas, chaque pays abandonne une partie de sa souveraineté monétaire mais en partage une nouvelle au niveau de la zone. Cela suppose une intégration économique déjà avancée et la volonté de la renforcer, en particulier par le développement d'échanges réciproques afin d'éviter de dépendre d'une seule grande économie en matière de flux commerciaux et financiers.

On ne peut pas, non plus faire abstraction du contexte monétaire inédit en Asie^{xvi} après les dernières crises financières, qui a fait apparaître une lutte d'influence entre le dollar, l'euro, le yuan et le yen sur le cours des monnaies asiatiques. Les pays de l'ASEAN auraient-ils intérêt à formaliser un flottement organisé de leur monnaie et dans ce cas de quelle manière ? Un retour à l'ancrage commun au dollar est-il souhaitable, ou bien la création d'un bloc yen, ou d'un bloc yuan ou encore la création d'une monnaie commune à l'ensemble de l'Est asiatique ?

En Amérique du Sud, les pays du Mercosur sembleraient vouloir s'engager dans cette voie. Et pourquoi pas les pays-membres de la CARICOM ? Encore faut-il qu'il y ait une puissante volonté politique. Dans tous les cas, ce qui importe, c'est de disposer d'une monnaie stable, bien gérée, concourant à sécuriser l'environnement dans lequel les agents économiques exercent leur activité.

Les défis qu'il nous reste à combler

La DÉDOLLARISATION, tout comme la DOLLARISATION par ailleurs, ne constitue pas une panacée. Aujourd'hui comme au siècle dernier, les problèmes concernant l'orientation de l'activité de notre système bancaire national se retrouvent au centre des préoccupations et de tous les espoirs relatifs à notre avenir national. D'incontestables progrès ont été réalisés durant les années récentes.

Pourtant des redressements fondamentaux se révèlent nécessaires pour accorder l'activité de nos banques et la politique monétaire qui les anime, avec les besoins actuels de notre économie. Ces changements débordent le seul cadre de la distribution du crédit et même le seul domaine de l'économie.^{xvii}

Pour y arriver, il est impératif que les AUTORITÉS POLITIQUES ET MONÉTAIRES NATIONALES aient le plein contrôle de la politique économique du pays. Dans ces conditions seulement, la DÉDOLLARISATION pourra effectivement prendre en compte les structures économiques, sociales et politiques nationales dans l'évaluation des avantages et des coûts humains et techniques subséquents. De ce qui précède il ressort, en conclusion, qu'il s'agit d'une condition incontournable d'instauration d'une « véritable démocratie économique et sociale dans le pays.

Le juste partage des richesses créées par le monde du travail doit primer sur le pouvoir de l'argent et assurer la subordination des intérêts particuliers à l'intérêt général, affranchi de la dictature de « l'argent fou^{xviii} . »

Date : 31 mars 2018

Michelet MICHEL, M. Sc.

Gestionnaire financier | Consultant individuel
Licencié en droit | Faculté de Droit et des Sciences Économiques
Université d'État d'Haïti (UEH), Port-au-Prince, Haïti
D.e.s. (Magistère) finances, monnaie et banque
Institut Technique de Banque (ITB) | Université parisienne du C.N.A.M., FRANCE

ⁱ Joseph Harold PIERRE, économiste et politologue
desharolden@gmail.com
<http://www.touthaiti.com/>

ⁱⁱⁱ Thomas LALINE, Economiste: À 55,68 % en 2017, le gouvernement peut-il freiner la dollarisation ?
RTVC

ⁱⁱⁱⁱ Convention du 12 avril 1919 relative à la Réforme Monétaire,
Moniteur No. 30 du mercredi 07 mai 1919.

^{iv} Joseph CHATELAIN, o.p. cité (p. 127)

^v Samuel C. NANA-SINKAM: Les P.C.D. dans la jungle du Nouveau Système de Taux de Change (p. 64)
Éditions ÉCONOMICA, Paris, 1981

^{vii} Héritier KAMBALE KAPETENE : Faculté des Sciences Economiques et de Gestion Université Officielle de Ruwenzori
République Démocratique du Congo (RDC)
Revue Congolaise de Gestion
<https://www.cairn.info/revue-congolaise-de-gestion-2013-1-page-171.htm>

^{vii} Thomas LALINE, o.p. cité

^{viii} Expression utilisée par KEYNES à propos de l'étalon-or

^{ix} Héritier KAMBALE KAPETENE (o.p. cité)

^x Encyclopédie économique (p.789), Editions Economica, 1984

^{xi} Loi bancaire du 17 août 1979

^{xii} Héritier KAMBALE KAPETENE (o.p. cité)

^{xiii} Attitude des autorités monétaires et politiques américaines vis-à-vis des pays officiellement dollarisés

^{xiv} La République Populaire de Chine

Erick IZRAELEWICZ : Quand la Chine change le Monde, Librairie Générale Française, GRASSET, Octobre 2006

^{xv} Alexandre MINDA : Chercheur au LEREPS-GRES, Université de Toulouse 1 Sciences Sociales, 31000 Toulouse,

<<alexandre.minda@univ-tlse1.fr>>

^{xvi} Erick IZRAELEWICZ : Quand la Chine change le Monde, Librairie Générale Française, GRASSET, Octobre 2006

^{xvii} Joseph CHATELAIN, o.p. cité

^{xviii} Alain MIC : L'argent fou, Éditions GRASSET, 1990